



Présent(e)s : Mme Ballet, Mme Barra, Mme Bertin, M. Brau, Mme Bru, M. Brunet, Mme de Mun, Mme Delpuech, Mme Di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, M. Hecquard, Mme Huignard, M. Lagorce, M. Lanfranchi, Mme Mathieu, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Pertriaux, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler et Mme Fauconnier.

Excusé(e)s : Mme Moreau, Mme Orhant et M. Riché.

Intervention de Mme Anne Lebreton, élue référente du Conseil de quartier Les Iles

Mme Anne Lebreton invite les membres présents à s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent.

M. Pierre-Etienne Brau signale l'état catastrophique des chaussées de l'île Saint-Louis et invite la Mairie du 4^e à réfléchir à la réfection de ces chaussées. Mme Anne Lebreton partage son avis et considère que la réfection des chaussées pourrait être un vrai projet, citant l'exemple de l'espace devant l'école des Francs-Bourgeois.

Plusieurs membres du Conseil de quartier signalent les nuisances sonores constatées depuis la fermeture des berges de Seine et évoquent une gêne épouvantable pour les riverains. Ils demandent s'il existe une réglementation sur les horaires. Ils partagent l'avis que certains endroits sont plus favorables que d'autres à accueillir des festivités et constatent la multiplicité des petits orchestres sur la voie Gorges pompidou. M. Claude Peyrot invite les membres gênés à appeler le Commissariat de Police du 4^e, démarche qu'il a réalisé pour signaler notamment le bruit des tams-tams provenant des quais du 5^e arrondissement.

Mises en zone 30

Mme Anne Lebreton explique que le nombre de place de stationnement initialement prévus sur l'île Saint Louis était de 131. Suite à l'implantation d'une nouvelle borne Vélib' sur l'île Saint Louis, qui en est aujourd'hui dépourvue, elle annonce que 127 places de stationnement seront disponibles. Elle précise que la mise en zone 30 de l'île Saint Louis a pour objectif d'apaiser la circulation et de favoriser les mobilités douces, et que la suppression de 4 places de stationnement permettra l'installation de plus d'une dizaine de vélos à usage collectif.

Plusieurs membres du Conseil de quartier demandent pourquoi il n'est pas envisagé de supprimer des emplacements motos plutôt que des emplacements voitures pour l'installation d'une station Velib. Ils proposent d'installer la future station Velib soit sur le quai d'Anjou (devant l'Hôtel Lambert), soit sur le quai de Béthune (avant la rue de Bretonvilliers). Mme Patricia Di Fiore est contre ces propositions d'emplacements. Les membres du Conseil de quartier expliquent que l'idée est de récupérer les quatre places de voitures supprimées en utilisant deux emplacements de stationnement vélo inutilisés.

Plusieurs membres du Conseil de quartier partagent l'avis qu'il y a davantage besoin d'arceaux vélo plutôt qu'une station Velib, de nombreuses personnes rapportant leur vélo chez eux. M. Jean-Francois Dubuisson explique que les arceaux vélo sont vides. Il est envisagé de faire un nouveau comptage.

Les membres du Conseil de quartier expliquent qu'au moins dix voitures par jour prennent la rue Saint-Louis en l'île en contresens. Ils trouvent qu'il n'y a plus de schéma clair de circulation et que le stationnement des voitures dans la rue permettait de comprendre le sens de circulation de la rue. Ils signalent les panneaux mal orientés, notamment au croisement des rues des Deux-Ponts et Saint-Louis en l'île, à l'angle de la rue Le Regrattier et le quai de Bourbon, aux croisements des rues Le Regrattier et Saint-Louis en l'île, et des rues Poullétier et Saint-Louis en l'île.

Tournage

Mme Anne Lebreton explique que la Mairie prend acte du signalement du Conseil de quartier et sera particulièrement vigilante dans le traitement des demandes de tournage, en essayant de limiter au maximum le nombre de place de stationnement utilisée et la durée de ces utilisations. Elle ajoute que l'utilisation des places de stationnement pour des tournages est l'une des sources de revenus de la Mairie. Les membres du conseil de quartier demandent combien est loué l'espace public (places de stationnement, voirie...). Il est demandé s'il peut y avoir une diminution de la taxe d'habitation des habitants en raison des tournages. Mme Anne Lebreton rappelle que cela ne relève pas des compétences de la Mairie du 4^e.

Eclairage

Mme Anne Lebreton annonce que la Mairie du 4^e a lancé des travaux de modernisation des lanternes d'éclairage sur l'île Saint-Louis. Ces travaux vont être réalisés sur deux ans. Il s'agira notamment d'améliorer la photométrie et de remplacer l'éclairage actuel par de l'éclairage en LED. Les études d'éclairage des Quais de Béthune et d'Orléans sont actuellement en cours, les travaux sont prévus à l'automne 2018. Les travaux de modernisation des lanternes d'éclairage des quais de Bourbon et d'Anjou sont prévus en 2019.

Mme Florence Mathieu a constaté que plusieurs lampadaires du pont Louis-Philippe ont été nettoyés et remplacés par des éclairages en LED.

Mme Marie Pertriaux partage l'avis que la rue Saint-Louis en l'île est très sombre et se demande s'il n'est pas possible de changer l'éclairage. Mme Florence Mathieu explique que l'éclairage peut nuire aux riverains, notamment ceux du 1^{er} étage.

Réunions

Mme Anne Lebreton rappelle le World Café des Conseil de quartier du 4^e, organisé le mardi 5 juin à 18h30 en salle des Mariages de la Mairie du 4^e. Cette réunion permettra aux membres des Conseils de quartier du 4^e de réfléchir collectivement aux trois thématiques identifiées : Quelle nouvelle géographie des Conseils de quartier ? Quels services pour la futur Mairie de secteur et quel avenir pour les locaux municipaux vacants ? Quelle démocratie locale en 2020 ?

Les membres des Conseils de quartier du 4^e sont également conviés à la réunion inter-arrondissement organisée dans le cadre du rapprochement à venir des quatre arrondissements du centre. Cette réunion se tiendra le lundi 11 juin à 18h à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Bruno Julliard, 1^{er} Adjoint à la Maire de Paris et de Mme Pauline Véron, Adjointe en charge de la Démocratie Locale.

Ancien local de la Poste

Il est demandé un point sur l'avenir de l'ancien bureau de Poste. Un habitant de la copropriété, membre du Conseil de quartier explique qu'une agence immobilière a visité récemment les locaux. Il fait part du refus de la copropriété qu'il y ait quoi que ce soit sur les parties communes. Un recommandé de mise en garde a été envoyé par la copropriété.

Rue Poulletier

Il est rappelé que la Mairie du 4^e avait comme projet d'installer des jardinières entre les barrières situées devant l'école Poulletier. La question posée lors de la réunion du Conseil de quartier du mois d'avril était de savoir si le Conseil de quartier souhaitait participer financièrement au projet. Le Conseil de quartier s'était prononcé contre le financement des jardinières.

Quelques personnes trouvent que l'installation des jardinières dans la rue Poulletier est une honte pour l'île Saint-Louis. Mme Christine Bru envisage d'écrire aux ABF, pour savoir ce qu'il en est. Mme Patricia Di Fiore explique que les parents d'élèves, enfants et professeurs sont ravis.

Points sur les projets lauréats du Budget Participatif

M. Claude Peyrot explique avoir participé à une réunion avec la DVD pour transformer le pont Louis-Philippe en partie en zone piétonne. Ce projet ne modifie pas la circulation automobile et des vélos et permettrait d'installer quelques bancs. Un compte rendu sera prochainement transmis.

Le projet de réaménagement de la rue des Deux-Ponts nourrit de nombreux débats. Le comité Saint-Louis souhaitait que les plans du porteur de projet, M. Jason Huitelec, soient examinés. Mme Florence Mathieu partage l'avis que le projet présenté lors de la réunion avec la DVD est vide et va recontacter le porteur de projet. Les membres du Conseil de quartier demandent la mise en place d'une concertation sur le projet. Mme Florence Mathieu suggère au Comité Saint-Louis de faire des propositions d'aménagement.

Rencontre avec la Commissaire de Police du 4^e

Mme Florence Mathieu appelle à la vigilance des membres du Conseil de quartier, en raison de la recrudescence des cambriolages dans l'arrondissement. Elle invite les membres du Conseil de quartier à effectuer un signalement au Commissariat du 4^e, dès lors qu'ils constatent des personnes en repérage. Elle précise qu'un cahier de doléance est disponible au Commissariat du 4^e et que chacun peut remonter des choses à la Commissaire de Police. Il est évoqué les deux cambriolages survenus à deux semaines d'intervalles sur l'Ile de la Cité et les trois cambriolages dans une même journée sur l'Ile Saint-Louis.

Mme Florence Mathieu évoque le système d'îlotier qui existait à l'époque et qui fut supprimé. Elle explique que ce système devrait revenir sous une autre forme.

Elle ajoute que dans le cadre du rapprochement des arrondissements du centre, les Commissariats de Police vont fusionner.

La demande d'installer des caméras a été transmise, la Commissaire de Police du 4^e a expliqué la complexité à installer des caméras.

Mme Florence Mathieu explique que les tirs à la sauvette aux distributeurs d'argent est le 2nd point noir de l'arrondissement.

Il a été précisé que la verbalisation des stationnements est réalisée depuis le 1^{er} janvier par la ville de Paris.

La tolérance pour les arrêts dépose minutes dans la zone 30 a été évoquée et remontée à la DPSP. Mme Florence Mathieu invite le Comité Ile Saint-Louis à écrire à la DPSP.

Les nombreuses incivilités du square Barye ont été remontées à la Commissaire de Police, mais l'ouverture des parcs la nuit est dans la tendance de la ville de Paris. La majorité des membres partagent un sentiment d'insécurité. Mme Patricia Di Fiore trouve qu'il y a très peu d'espace de détente et se prononce contre la fermeture du square Barye la nuit. Mme Mireille de Mun partage l'avis que les personnes ont besoin de respirer le soir à Paris.

M. Maxence Hecquard, présent lors de la rencontre, trouve que cette réunion fut très positive.

Sur la demande d'une zone de sécurité aux abords du parvis Notre-Dame, la Commissaire de Police du 4^e n'est pas au courant, cette zone étant géré par la Préfecture de Police.

Rencontre avec les élus

Mme Florence Mathieu signale l'inexactitude de dénomination du quartier sur les affiches du Café du Maire.

M. Maxence Hecquard, Mme Mireille de Mun, Mme Hélène Rivière d'Arc, Mme Marie Pertriaux, Mme Carlotta Fea Mesnage et un certain nombre de personnes de l'île Saint-Louis étaient présents. Ce fut un moment très convivial.

Mme Florence Mathieu rappelle qu'il y a trois autres Cafés du Maire et invite les membres du Conseil de quartier qui le souhaitent à se rendre dans d'autres quartiers pour échanger avec le Maire du 4^e.

Elle annonce que le Député de la 7^e circonscription, M. Pacôme Rupin, organise une rencontre avec les Conseils de quartier Saint-Merri et Les Iles ce vendredi à 18h30 au café Marguerite. M. Pacôme Rupin ira également ce mercredi à la rencontre des commerçants de l'île Saint-Louis.

Point sur les actions du Conseil de quartier

Projet Iles aux trésors

L'exposition du projet Iles aux trésors, mené sur l'année scolaire 2017-2018 avec les élèves de l'école Saint-Louis en l'île est programmée du 26 au 30 juin en salle Jean Mouly de la Mairie du 4e. L'invitation a été envoyée aux directeurs d'écoles du 4e. Une invitation sera prochainement transmise aux membres du Conseil de quartier.

Mme Marie Pertriaux lance un appel à bénévoles pour assurer la permanence de l'exposition. Elle va par ailleurs passer chez les commerçants déposer des affiches, l'association des commerçants va les prévenir en amont.

Mme Florence Mathieu invite à communiquer sur l'exposition lors de la Baby Bourse organisée le samedi 23 juin à la Mairie du 4e.

Jardin partagé et composteur de quartier

Les membres du Conseil de quartier n'ont pas beaucoup avancé sur ces projets. M. Maxence Hecquard rappelle l'idée de faire un jardin partagé dans le square Jean XXIII. Un endroit avait été repéré autour de la cabane des jardiniers, mais il est végétalisé.

Mme Florence Mathieu explique que l'association Les jardiniers du 4^e ont du déplacer la cabane et le compost installé dans le jardin des Rosiers en raison des ABF.

Les membres du conseil de quartier craignent le refus des ABF pour l'installation d'un jardin partagé dans le square Jean XXIII.

Divers

Les membres du Conseil de quartier trouvent que la rue des Deux-Ponts est extrêmement dangereuse.

Plusieurs membres du Conseil de quartier signalent les chutes occasionnées par les pieds d'arbres du quai de Béthune, qui n'ont pas de grilles. Mme Florence Mathieu précise que la pose de grille d'arbre intervient une fois qu'un nouvel arbre planté est assez mûr. Il est demandé qui est le responsable lors d'une chute occasionnée par un trou de pied d'arbre de 1,5m x 1,5m.

Les travaux importants sur le chevet de Notre-Dame sont évoqués, ainsi que la restauration de la flèche qui doit durer 10 ans.

M. Lagorce évoque la présence d'un cylindre de 4 m de hauteur dans la rue Budé. Les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir ce que c'est et depuis quand c'est installé.

Des habitants se sont regroupés pour écrire au Maire du 4^e. Ils aimeraient promener leur chien dans un parc de l'arrondissement mais aucun parc n'est autorisé pour les chiens et les quais de l'île Saint-Louis sont remplis de verre cassé. Le Comité Saint-Louis soutient cette action de lettre et la demande d'un lieu pour les chiens dans un parc du 4^e. Concernant les jets de bouteilles depuis le pont sur les quais de l'île, les membres du Conseil de quartier demandent s'il serait possible de sensibiliser les jeunes avec une campagne, afin de les inciter à ne pas jeter leurs bouteilles sur la voie publique.

Mme Christine Bru regrette l'installation de beines sur les berges, placées en face de l'Hôtel de Lauzun.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- nuisances sonores constatées depuis la fermeture des berges de Seine et gêne épouvantable pour les riverains. Existe-t-il une réglementation sur les horaires ?
- pour l'installation d'une station Velib : pourquoi ne pas supprimer des emplacements motos plutôt que des emplacements voitures ? Il est proposé d'installer la future station Velib soit sur le quai d'Anjou (devant l'Hôtel Lambert), soit sur le quai de Béthune (avant la rue de Bretonvilliers) : l'idée est de récupérer les quatre places voitures supprimées en utilisant deux emplacements de stationnement vélo inutilisés.
- Ils signalent les panneaux mal positionnés et tournés, notamment au croisement des rue des Deux-Ponts et Saint-Louis en l'île, à l'angle de la rue Le Regrattier et le quai de Bourbon, aux croisements des rues Le Regrattier et Saint-Louis en l'île, et des rues Poulletier et Saint-Louis en l'île.

- Tournages : Les membres du conseil de quartier demandent combien est loué l'espace public (places de stationnement, voirie...). Il est demandé s'il peut y avoir une diminution de la taxe d'habitation des habitants en raison des tournages.
- Il est demandé qui est le responsable lors d'une chute occasionnée par un trou de pied d'arbre de 1,5m x1,5m.
- Il est demandé un point sur l'avenir de l'ancien bureau de Poste
- Présence d'un cylindre de 4 m de hauteur dans la rue Budé : les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir ce que c'est et depuis quand c'est installé.
- Jets de bouteilles en verre sur les quais : serait-il possible de sensibiliser les jeunes avec une campagne, afin de les inciter à ne pas jeter leurs bouteilles sur la voie publique.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Mardi 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre